



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 22 juin 2016

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 19
Absents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an 2016, le 22 juin, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Maison de la Forêt à Saint-Sauveur, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. BILLIOTTE Daniel, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MULLER Bernard, M. SERVANT Guy, Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme VILLAUME Damienne, M. ZABEL Bernard

Procuration(s) :

M. ARNOULD Philippe donne pouvoir à M. ACREMENT René, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. PISTER Jacques donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. DUJARDIN Bruno remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, Mme FALQUE Rose-Marie remplacée par Mme Damienne Villaume, Mme JACQUOT Dominique, M. JAMBOIS Guy remplacé par Frédéric MAILLIOT, M. LAMBLIN Jacques, M. MARCHAL Michel remplacé par Jacques LAVOIL, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. PISTER Jacques, M. SONREL Christophe

2016-027

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude excusé

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Sabrina VAUDEVILLE

Date de convocation
16/06/2016

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DU 18 MAI 2016

DATE D'AFFICHAGE
27 JUIN 2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

27 JUIN 2016

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 18 mai à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

et publication du :

27 JUIN 2016

le comité de pôle , après en avoir délibéré à l'unanimité décide ,

- D'APPROUVER le compte-rendu de la séance du 18 mai 2016

SOUS PREFECTURE
DE LUNEVILLE
27 JUIN 2016
COURRIER ARRIVÉE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Sauveur
Le Président,

